

**Programme de subventions et bourses de recherche TOGETHER en responsabilité sociale****Dates à retenir**

Date limite des superviseurs pour présenter une demande	1 février 2023
Date limite des étudiants pour présenter une demande	8 mars 2023
Date approximative de publication des décisions	6 avril 2023

Aperçu**Mandat de responsabilité sociale à la Faculté de médecine**

La responsabilité sociale est notre engagement à répondre aux préoccupations prioritaires en matière de santé de la population que nous servons. Elle témoigne de notre promesse à travailler avec notre communauté dans le but de partager des connaissances et ressources mutuellement bénéfiques. Nous respectons cet engagement par le biais de l’éducation des futurs professionnels de la santé, de la recherche biomédicale et de la recherche en santé, et des services cliniques axés sur la communauté. Nous reconnaissons que les étudiants en médecine dont l’apprentissage se fait au sein et auprès des communautés seront plus enclins à adopter une pratique qui contribuera à la qualité, à l’équité, à la pertinence et à l’efficacité des soins en adéquation avec les besoins des patients, des communautés et de la population en générale.

Le Bureau de la responsabilité sociale de la Faculté de médecine offre un programme de subventions et bourses de recherche aux étudiants en médecine, aux stagiaires, aux résidents, et aux boursiers. Le programme de subventions et bourses de recherche TOGETHER (acronyme en anglais pour *The Ottawa Greater Engagement Towards Health Equity Research*) a pour objectif d’offrir aux étudiants l’occasion de mener des activités scientifiques grâce à un engagement véritable des intervenants et de la communauté.

Programme de stages d'été : domaine prioritaire de la responsabilité sociale

Chaque année, le très populaire programme de stages d'été offert par le Bureau de recherche de la Faculté de médecine permet à près de 54 étudiants en première et deuxième année de médecine d'effectuer un stage d'été en recherche.

En 2023, huit de ces bourses seront attribuées dans les domaines prioritaires de la responsabilité sociale : quatre à des membres du corps professoral travaillant avec des intervenants communautaires, et quatre directement aux intervenants communautaires.

Détails concernant la demande

Volets de financement en responsabilité sociale

Volet 1: projets lancés par les membres du corps professoral

Ce volet suit le processus normal du programme de stage d'été en recherche, dans lequel un membre du corps professoral lance le projet et verse l'allocation de 1 750 \$ aux étudiants. Dans le cadre du processus de demande, les membres du corps professoral doivent énoncer clairement la communauté ou le groupe d'intervenants qui sera impliqué dans leur projet de recherche.

Volet 2: projets lancés par les intervenants

Dans ce volet, les intervenants communautaires peuvent soumettre des projets qui répondront à leurs propres questions de recherche. Le Bureau de la responsabilité sociale fournira des fonds pour couvrir les 1 750 \$ d'allocation aux projets. Les membres du corps professoral qui interagissent avec des intervenants communautaires sont invités à les encourager à présenter une demande. Les organismes communautaires participants au *Volet 2* recevront une petite allocation de 500 \$ pour couvrir une partie des frais de participation.

Critères d'évaluation de la demande

Les demandes seront évaluées en fonction des critères suivants :

A. Critères d'évaluation du programme de bourses de stage d'été en recherche des ÉMPC

1. Excellence du projet de recherche

- Innovation, originalité, et clarté
- Faisabilité
- Approche méthodologique rigoureuse (conceptualisation au plan d'analyse)
- Impact
- Facteur ACSG+

2. Excellence de l'occasion de formation

- Développer les compétences et l'expérience
- Plan de formation
- Adéquation avec les objectifs de carrière

B. Critères du domaine prioritaire de la responsabilité sociale

3. Pertinence du groupe d'intervenants

Les propositions de projet devraient clairement identifier un groupe d'intervenants et décrire comment le projet répondra à ses besoins prioritaires. Les intervenants peuvent être des organismes communautaires, des décideurs politiques, des administrateurs en santé, des professionnels de la santé ou des citoyens. Les organismes à but lucratif ne répondent pas ici aux critères d'intervenants. L'intervenant devrait avoir des besoins ou des questions spécifiques auxquels la réalisation d'un projet de recherche ou d'études peut répondre.

4. Processus d'engagement des intervenants

Les candidats sont invités à décrire comment ils vont amener l'intervenant choisi à participer à leur projet. Nous encourageons les candidats à envisager la façon dont les intervenants pourraient être impliqués dans autant d'étapes du projet que possible (c.-à-d., question de recherche, conception, analyse, interprétation, diffusion des connaissances). Toutefois, nous reconnaissons que les projets peuvent être à différentes phases d'exécution. Les candidats devront également définir comment l'intervenant bénéficiera des résultats de la recherche.

Idées de projets

Les propositions peuvent varier dans la manière dont elles abordent la pertinence, l'équité, la qualité et l'efficacité de l'amélioration de la responsabilité sociale par le biais d'activités de recherche, d'éducation, d'amélioration de la qualité et de services cliniques, et peuvent comprendre ce qui suit :

- Collecte, analyse ou communication de données relatives aux besoins prioritaires en matière de santé d'un intervenant.
- Analyse documentaire ou analyse de l'environnement liée à la responsabilité sociale.
- Groupes de discussion ou des entrevues avec des informateurs clés pour étayer les initiatives d'amélioration de la qualité.
- Sensibilisation des intervenants ou de la communauté pour la diffusion de contenus cliniques ou éducatifs.
- Conception, mise en œuvre, ou évaluation d'une activité éducative sur la responsabilité sociale.
- Renforcement de la participation communautaire à vos études de recherche prévues ou en cours.
- Soutien de l'engagement des personnes ayant une expérience vécue dans la planification ou la mise en œuvre d'initiatives de projets.
- Approches créatives ou uniques pour aborder les problèmes de santé de la communauté (p. ex., par la méthode de prestation de services, l'engagement des partenaires communautaires, le rôle des membres de la communauté, etc.)

Processus d'évaluation des demandes

L'évaluation des indicateurs de mérite sera effectuée par le Bureau de la recherche. Les demandes présentées dans le domaine prioritaire de la responsabilité sociale seront également évaluées en fonction des critères énoncés ci-dessus par un comité composé de membres de la communauté, du corps professoral et du corps étudiant. Les superviseurs et les étudiants seront avisés de la décision du comité par courriel. Au moment de recevoir la confirmation d'attribution de bourse, l'étudiant et le superviseur doivent confirmer leur acceptation.

Comment présenter une demande

Si le projet est dirigé par un membre admissible du corps professoral, vous devez présenter votre demande en utilisant le [lien de demande en ligne](#). Si vous êtes un intervenant ou un organisme communautaire et que vous souhaitez présenter une demande, veuillez communiquer avec Christine Mathew par courriel à cmathew@uottawa.ca pour obtenir de plus amples renseignements.

Personne-ressource

Pour toute question, veuillez communiquer par courriel avec Christine Mathew, coordonnatrice du projet, à cmathew@uottawa.ca.